

L'ETANG DE CLEGREUC A VAY : UN SITE PRESTIGIEUX A DECOUVRIR

par Jean-Paul MEROT et Jean-Paul LEROUX
LPO Loire-Atlantique

Les Rencontres Interrégionales d'Ornithologie ont donné lieu cette année à la projection d'un montage diapositives en fondu enchaîné de 12 minutes par M. Didier TESSON, réalisé sur le thème des oiseaux et des paysages de l'étang de Clégreuc.

1. SITUATION

Ce magnifique étang se situe dans le bocage au nord du département de la Loire-Atlantique, sur la commune de Vay à environ une quarantaine de kilomètres de l'agglomération Nantaise.

Sa position à proximité du massif forestier du Gâvre en fait un élément exceptionnel du patrimoine naturel au niveau local et considérable au niveau régional du fait d'une interaction entre les différents milieux qui l'entourent.

D'un point de vue national et international, son intérêt n'est pas négligeable pour les oiseaux migrateurs et hivernants.

2. DESCRIPTION DU SITE ET DE SES ABORDS

Cet étang d'une superficie d'environ 20 hectares comprenant 2 îlots, l'un flottant composé d'une saulaie-phragmitaie, l'autre d'une aulnaie entourée de touradons de carex, est

bordé d'une ceinture végétale composée :

- à l'Est : d'une cariçaie, d'une haie, d'un bois, de friches
- au Nord : d'une prairie humide, d'une haie et d'une jonçaie
- à l'Ouest : d'une cariçaie, d'une lande, d'une haie, de prairies et de terres cultivées
- au Sud : d'une digue et d'un déversoir donnant naissance au ruisseau « le Perche ».

L'étang est alimenté au nord-est par le ruisseau de « Pibordel » qui prend sa source à 5 km en amont.

Sur le bassin versant se trouve une douzaine de hameaux.

Ce site présente une mosaïque de milieux très variés, riches en végétation aquatique, favorables à l'accueil de la faune.

3. HISTORIQUE

Cet étang d'origine très ancienne (XV^{ème} siècle, présence d'un moulin sur la digue du XVIII^{ème}) est passé depuis le début du siècle d'une superficie d'eaux libres de 30 ha à 20 ha actuellement. Cette ancienne propriété du Comte de la BOURDONNAYE comprenant un ensemble de 215 ha est devenue

propriété du Conseil Général de Loire-Atlantique.

Son statut de propriété privée lui a permis de conserver une qualité paysagère ainsi qu'une tranquillité favorables à la préservation et au développement d'une richesse écologique remarquable parmi les étangs du nord du département.

4. STATUT ACTUEL

Ce plan d'eau acquis en 1994 par le Conseil Général de Loire-Atlantique avec la taxe sur les espaces naturels sensibles comprend un ensemble de 95 ha. Il est répertorié dans l'inventaire ZNIEFF de type 1 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) depuis 1982.

En ce qui concerne la pêche, ce site bénéficie d'un statut d'eaux closes. Aucune activité de pêche de loisir ne s'y exerce.

D'autre part, l'activité de chasse s'est arrêtée le 2 août 1994 à la fin d'un bail consenti sur un domaine privé.

5. INTERET ORNITHOLOGIQUE

Le nombre d'espèces observées sur ce site et ses abords est à ce jour de plus de 160 sur une année. Parmi celles-ci on peut noter plus de 70 espèces nicheuses. Nous constatons son intérêt permanent tant en période de migration que d'hivernage ou de nidification.

5.1. Quelques données significatives sur la nidification

En effet, c'est en 15 ans d'observations que l'on a pu suivre l'évolution positive de la nidification des oiseaux sur ce site :

1987 : installation d'une petite colonie de hérons sur la saulaie

1989 : découverte de la première nichée de Fuligule milouin, espèce intéressante car peu abondante comme nicheuse sur les étangs de Loire-Atlantique.

1996 : nidification du Canard souchet .

On peut citer aussi la présence comme nicheurs du Râle d'eau, de la Bouscarle de Cetti, du Busard des roseaux, du Martin-pêcheur, du Grèbe huppé, du Grèbe castagneux...

5.2. Evolution

La présence tardive de Sarcelles d'hiver sur ce site laisse fortement présumer la nidification de ce canard de petite taille. On peut espérer la nidification prochaine d'autres espèces comme le Canard chipeau présent tardivement et la Sarcelle d'été, jusque là notée seulement lors du passage prénuptial.

Quelques aménagements et mesures de protection favoriseraient l'installation d'autres espèces sur la prairie humide comme le Vanneau huppé (attitude de parade) et la Bergeronnette printanière, nicheuse autrefois.

Sur les eaux libres en faible profondeur, l'implantation de plates-formes attireraient l'installation des Mouettes rieuses dans un premier

temps, et pourquoi pas des Guifettes noires en passage pré-nuptial.

On peut noter également la présence régulière en hiver du Butor étoilé, espèce en large déclin en Europe et en France. Des parades nuptiales de butor ont été observées à la fin de l'hiver sur l'étang de Clégreuc. Cette espèce laisse présager une éventuelle nidification.

On peut citer aussi la nidification de plusieurs espèces de fauvettes paludicoles et du Bruant des roseaux.

5.3. L'étang, zone de repos et de nourrissage pour les oiseaux migrateurs

En période pré et post-nuptiales, les oiseaux migrateurs effectuent des haltes nombreuses et régulières sur l'étang pour se reposer et se nourrir en toute quiétude. La diminution des zones humides, d'une manière générale, fragilise les déplacements de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs vers leurs lieux de nidification ou d'hivernage.

Malgré sa superficie réduite, l'étang de Clégreuc joue un rôle important pour l'accueil de plusieurs centaines d'oiseaux migrateurs qui y trouvent ici un lieu de nourrissage et de repos.

On peut noter à la fin de l'hiver le passage de petites troupes d'Oies cendrées (30 le 13/02/93), Combattants variés, Barges à queue noire (40 le 13/03/96), Bécassines des marais, Chevaliers (toutes espèces), Canards pilets, des Milans noirs et le stationnement important d'Hirondelles de rivage, rustiques et de fenêtre.

A la fin de l'été le site accueille Vanneaux huppés, Chevaliers, Bécasseaux, Héron bihoreau, Héron pourpré, Cigogne blanche, Cigogne noire, Balbuzard fluviatile.

La richesse de cet écosystème et la diversité des habitats : prairie humide, vasières, roselières, cariçaie, jonçaie, îlots, eaux libres ainsi que sa structure paysagère (aucun accès sur les abords), confèrent à cet étang une très grande quiétude. Les oiseaux peuvent venir s'y alimenter en faune aquatique (Mollusques, Crustacés, Insectes), en Batraciens, Reptiles et Mammifères. L'étang de Clégreuc joue le rôle d'un havre de tranquillité favorable à l'accueil d'une grande diversité d'espèces d'oiseaux migrateurs.

A noter que l'absence de régulation du niveau d'eau dû à un déséquilibre entre le niveau du déversoir et l'écoulement du trop plein, diminue l'effet de formation de vasières en fin d'été, pourtant favorable à l'accueil des limicoles.

5-4 Un site remarquable dans le département pour l'hivernage des oiseaux

C'est en comparant les résultats du comptage BIROE (Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eaux) effectué en janvier de chaque année que l'on constate une évolution très nette de la quantité et de la diversité des oiseaux présents sur le site depuis la suppression en 1994 de l'exercice du droit de chasse (cf tableau 1).

De surcroît, si l'on compare l'étang de Clégreuc avec l'ensemble des étangs du nord du département, toujours lors du comptage BIROE, on remarque que

cet étang présente depuis deux ans le plus grand nombre d'espèces observées.

On peut aussi noter la présence régulière depuis deux ans d'un petit groupe d'Oies cendrées (6 en 95/96) en hivernage sur le site.

La présence du Grand Butor se confirme comme hivernant régulier depuis trois ans (6 vus le 26/12/96).

Il n'est pas rare d'observer aussi en hiver : Harle pie, Harle bièvre, (6 en 1995), Garrot à oeil d'or, Grèbe esclavon, Cygne tuberculé, Grande Aigrette.

Quelques chiffres significatifs chez les Anatidés :

- Canard souchet : 150 le 07/03/96
- Canard colvert : 600 le 11/01/97
- Sarcelle d'hiver : 300 le 26/12/96
- Fuligule milouin : 46 le 13/03/96

On observe aussi la présence des Bécassines des marais en nombre important : 200 le 07/03/96.

La fermeture de la chasse sur l'étang et ses abords a donné une dimension nouvelle et significative pour l'accueil des oiseaux en période hivernale.

	année	nombre d'oiseaux	nombre d'espèces
période avec chasse	1992	136	5
	1993	106	7
	1994	149	10
période sans chasse	1995	253	16
	1996	1425	25
	1997*	1084	18

Tableau 1 : recensement des oiseaux d'eau lors des comptages BIROE de 1992 à 1997

* en 1997, l'étang était gelé à 90% lors du comptage BIROE

6. AUTRES ASPECTS DE L'INTERET BIOLOGIQUE DE L'ETANG

- L'aspect botanique est intéressant avec dans l'inventaire 3 espèces de plantes protégées : Grande Douve, Myrica galé, Gratiolle officinale.
- L'étude des Odonates a permis de recenser 15 espèces dont 1

figurant sur la liste rouge des espèces menacées.

- L'ichtyofaune et les mammifères présentent également un grand intérêt.

7. EVOLUTION DU SITE

L'absence actuelle de gestion et l'ouverture à la pêche de l'étang fragilisent son patrimoine naturel. La

sauvegarde des richesses de l'étang de Clégreuc risque d'être compromise. Nous constatons en effet depuis 1994 l'installation de pêcheurs sur le site, ce qui favorise l'ouverture de sentiers sur les abords et provoque des dérangements pour le stationnement et la nidification des oiseaux.

L'absence de régulation des niveaux d'eau entre les périodes de crue l'hiver et d'étiage en été favorise l'envahissement de l'étang par les plantes semi-aquatiques et diminue l'occurrence des vasières, alors que celles-ci sont très favorables aux limicoles en halte migratoire.

Le surpâturage pendant une grande partie de l'année entrave la reproduction du Vanneau huppé et de la Bergeronnette printanière, autrefois nicheuse. Des contrats de gestion avec les agriculteurs concernés pourraient être proposés pour concilier production agricole et reproduction de ces deux espèces, dont la première, le Vanneau huppé, apparaît en très fort déclin en France depuis 1984.

L'empoisonnement des Ragondins au printemps (mars - avril) constitue un facteur de dérangement pour beaucoup d'oiseaux nicheurs. Des solutions moins perturbatrices pourraient être mises en œuvre.

La préservation des richesses biologiques exceptionnelles de ce site est subordonnée à l'absence d'activités nautiques et suppose une canalisation de la fréquentation touristique qui se développera nécessairement. Un espace d'accueil et un sentier balisé pourraient constituer une première étape pour développer un projet de valorisation du patrimoine de l'étang de Clégreuc par la découverte des richesses naturelles.

CONCLUSION

Le Conseil Général de Loire-Atlantique dispose, avec le site de l'étang de Clégreuc, d'un patrimoine naturel, culturel et architectural unique en Loire-Atlantique. Sa préservation à long terme est une évidence. C'est pourquoi la LPO Loire-Atlantique a émis des propositions allant dans le sens d'une ouverture raisonnée et guidée pour préserver les richesses naturelles et faire découvrir ce site aux habitants de la Loire-Atlantique et aux personnes de passage, en toute saison. Le cadre est là pour initier un projet de développement local intégrant la sauvegarde et la valorisation de l'environnement au sens large de l'étang de Clégreuc. Il serait regrettable de s'en priver.

